01.10.2020 >>>>>>> 12.10.2020

dans la presse...

Cliquez sur l'article souhaité pour atteindre la page

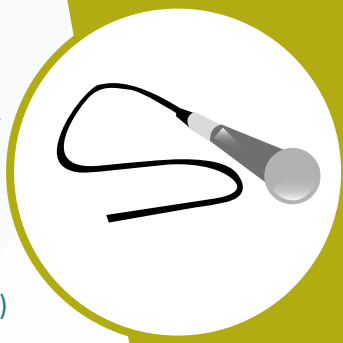

- **Conseil Communautaire / Plan Climat Air Energie Territorial >>>**
  La Gazette de Thiers (01.10.20) > « Photovoltaïque : le solaire s'invite sur TDM », retour sur le dernier Conseil Communautaire et le projet d'équipement en solaire des bâtiments intercommunaux (action du PCAET)

- **Gestion de l'eau >>>**
  La Gazette de Thiers (01.10.20) > « Main dans la main pour les masses d'eau, La Durolle, cette déchèterie... », focus sur les actions de préservation de la ressource en eau sur le territoire (bassin de la Dore) et zoom sur une des actions : le réaménagement de la Durolle

- **Gestion des déchets >>>**
  La Montagne (05.10.20) > « TDM accélère sur la valorisation des déchets »,
  La Gazette de Thiers (08.10.20) > « Parcours de vie d'un déchet organique »,
  zoom sur le Schéma Territorial de Gestion des déchets organiques de TDM, qui vise à réduire et valoriser la partie fermentescible des ordures ménagères (compostage, broyage des déchets...)

- **Centre social >>>**
  La Gazette de Thiers (01.10.20) > « Favoriser la vie sociale sur le territoire », focus sur ce projet structurant, qui verra le jour le 1er janvier prochain, à l'attention de la petite-enfance, de l'enfance et de la famille

- **Tourisme >>>**
  La Montagne (08.10.20) > « La pleine nature, on est pile dedans », retour sur le bilan d'une saison touristique réussie sur le territoire

- **Culture >>>**
  La Montagne (08.10.20) > « De l'illustration à la transmission »,
  La Montagne (08.10.20) > « Alexis Bruchon expose à la bibliothèque de La Monnerie »,
  focus sur l'exposition itinérante d'Eva Rollin et Alexis Bruchon (artistes à l'honneur de la saison Jeunes Pousses, de cette année et de l'année dernière)

- **Cela se passe sur le territoire >>>**
  La Montagne (01.10.20) > « Déconstruction minutieuse en cours » [Thiers]
  La Montagne (02.10.20) > « L'été en plein automne à Vollore » [TDM]
  La Montagne (03.10.20) > « Renouveau social pour la salle des fêtes » [Thiers]
  La Montagne (08.10.20) > « Les courses en drive à l'heure d'hiver » [Sauviat]
  La Montagne (08.10.20) > « Des années d'autonomie gagnées sur la vie » [Courpière]
  La Montagne (10.10.20) > « L'hôpital de Thiers reste sur le qui-vive » [Hôpital de Thiers]
  La Gazette de Thiers (01.10.20) > « Le Parc naturel au chevet des élus » [Livradois-Forez]
  La Gazette de Thiers (01.10.20) > « L'élection municipale annulée » [La Monnerie-le-Montel]
  La Gazette de Thiers (01.10.20) > « Ultime ligne droite pour les Grands Trails » [Aubusson d'Auvergne]
  La Gazette de Thiers (08.10.20) > « Trois millions, et un gymnase à PG » [Puy-Guillaume]
  La Montagne (11.10.20) > « Celles se mobilise pour le Sud » [Celles-sur-Durolle]
  La Gazette de Thiers (08.10.20) > « Et si les urbains prenaient un peu l'air ? » [Livradois-Forez]

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

PHOTOVOLTAÏQUE

Le solaire s'invite sur Thiers Dore et Montagne

Les toitures photovoltaïques pourraient bien voir le jour sur le territoire de Thiers Dore et Montagne.

Lors du dernier conseil communautaire du jeudi 17 septembre, les élus communautaires de Thiers Dore et Montagne ont voté à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes Solaire Dômes. Un pas de plus dans la transition énergétique, conduite par le Plan Climat Air Énergie Territorial suivi par la communauté de communes.

Jusqu'à 76.000 kWh par an

Dans les faits, cette adhésion prévoit l'implantation d'installations photovoltaïques de 9 kWc (surface de 60 m²), sur huit bâtiments intercommunaux (*). L'ensemble des toitures pourrait fournir jusqu'à 76.000 kWh par an. Une électricité « verte » qui pourrait être revendue à terme. Par ailleurs, une dizaine de communes ont fait connaître leur intérêt pour se doter également de centrales photovoltaïques en toiture.

(*) Les bâtiments intercommunaux sont ceux de la base de loisirs du lac d'Aubusson, de l'Association d'éducation populaire à La Monnerie, de l'Ehpad de Chabreloche, de la Maison du lac d'Aubusson, du multi-accueil du Pont-de-Celles, de l'épicerie multi-services de Palladuc, du siège de Thiers Dore et Montagne et de la ferme de Chandalon à Arconsat.

Retour SOMMAIRE

CONVENTION

Main dans la main pour les masses d'eau

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont signé lundi 28 septembre une convention de partenariat visant à travailler conjointement sur les ressources en eau, leur état et leur préservation, au fil du bassin de la Dore, via des contrats territoriaux. Un moment important pour le territoire.

Les masses d'eau du Livradois-Forez deviennent un enjeu primordial pour le territoire. (PHOTO : ILLUSTRATION)

« C'est un moment important, cette convention entre deux partenaires essentiels, décisifs pour la politique du Parc Livradois-Forez. Pour concrétiser tout le travail du Parc il faut des partenaires, des crédits pour mettre en œuvre les actions définies. Et c'est une fierté de voir cette convention signée ici, c'est une forme de reconnaissance dans notre capacité d'anticipation, une forme d'audace, qui bouleverse aussi les habitudes. »

Harmoniser la gouvernance

Éric Dubourgnoux, le vice-président du Parc naturel régional du Livraoids-Forez, ne tarissait pas d'éloges sur le travail entrepris et la signature d'une convention entre Région et Agence de l'eau, pour venir chérir le bassin de la Dore, afin d'avoir un bon état de ses masses d'eau. Harmoniser les modes de gouvernance, de suivi, croiser des financements, favoriser les réflexions sur les thématiques de l'adaptation au changement climatique, avoir appui technique… Voilà en somme les bénéfices de cette convention, qui servira le Contrat vert et bleu, et contrat territorial Dore, deux outils découlant de deux schémas d'aménagements, portés par les deux structures partenaires. Concrètement, le Contrat vert et bleu porte sur la période 2020-2025 (39 actions déclinées en 62 fiches actions, 7 millions d'euros d'investissements). Le contrat territorial est lui composé de cinq volets, 657 actions, menées par 12 maîtres d'ouvrage différents, et avec un budget de 7,5 millions d'euros.

ALEXANDRE CHAZEAU

Actions

Parmi les grands thèmes à gérer il y a l'amélioration des milieux aquatiques et humides (restauration et gestion des milieux humides, reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau), la valorisation écologique des milieux forestiers (renforcement de la biodiversité dans les espaces forestiers), le renforcement de la biodiversité dans les espaces agricoles (accompagner aux pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité), la préservation des espèces patrimoniales, la prise en compte de la trame verte et bleue dans la planification et les aménagements urbains (intégration de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme).

RESTAURATION

La Durolle, cette déchetterie…

Un programme de réaménagement de la Durolle est en cours sur sa partie la plus en aval. Déboisement, et surtout retrait de (gros) déchets se jouent actuellement.

Le fond de la Durolle, en aval de la D906, accumule les déchets imposants.

Depuis lundi 21 septembre, les techniciens rivière du Parc naturel régional du Livradois-Forez, en collaboration avec Inserfac et Actypole, s'activent pour redonner un aspect « normal » à la Durolle, de son croisement avec la D906 jusqu'à sa confluence avec la Dore. Et dire que le chantier est immense est un doux euphémisme, tant la situation peut s'avérer choquante.

Sur 1,2 km de rivière, l'équipe dirigée par le technicien Marc Cladière a déjà coupé en mai tout le bois nécessaire à la bonne restauration de la végétation de berge, valorisé en paillage pour bovins auprès des agriculteurs. Aujourd'hui, le travail se concentre sur les déchets.

« Avec ce travail, on cherche à avoir un retour aux caractéristiques naturelles des rivières. Un fond avec du sable, des cailloux, et pas avec des vélos, des pneus, des poubelles ou encore des télévisions… », explique Marc Cladière.

Et ce n'est pas une vue de l'esprit. Ils sont bel et bien là, ces déchets, entassés depuis des décennies parfois, et recouverts de sédiments. Ils font désormais le lit de la rivière, tout comme certaines berges ne sont constituées que de détritus déversés par des camions bennes. « Ce sont des années de pratique, certains biefs sont dans un état lamentable », se désole le technicien.

Sur les quatre premiers jours, Richard Bes, responsable des espaces verts chez Actypoles, le confirme, « on a enlevé 20 m³ de déchets », souvent grâce à un treuil.

En fonction du budget qu'il va rester, Marc Cladière aimerait le consacrer à l'habitat piscicole. « Je n'ai pas envie de laisser un simple canal, de faire les choses à moitié. »

Dans les années à venir, une étude sur la renaturation et le réaménagement potentiel de la rivière autour du Moutier à Thiers pourrait être lancée. En 2021, deux autres programmes de restauration seront lancés, du Creux de l'Enfer jusqu'au barrage de Membrun (nécessitant plusieurs semaines de travail), et sur les sources de la Durolle.

A. C.

Retour SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT ■ L'intercommunalité a mis sur pied un Schéma territorial de gestion des déchets organiques

TDM accélère sur la valorisation des déchets

SENSIBILISATION. Parmi les actions mises en place dans le cadre du Schéma territorial de gestion des déchets organiques, la sensibilisation en milieu scolaire à la réduction et au tri des déchets. PHOTO D'ILLUSTRATION FLORIAN SALESSE

La communauté de communes de Thiers Dore et Montagne accélère sur la question du tri et de la valorisation des déchets. L'intercommunalité vient de se doter d'un Schéma territorial de gestion des déchets organiques avec un plan d'action qui en découle.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Pour le président de Thiers Dore et Montagne (TDM), c'est un exemple de la « dimension très volontariste » qu'a sur le sujet des déchets la communauté de communes. « Tous les EPCI n'ont pas la compétence déchets. Ce territoire de trente communes l'a transféré en régie directe à la communauté de communes et pas à un syndicat supra-communautaire », précise Tony Bernard. Cette année, TDM lance donc son premier Schéma territorial de gestion des déchets organiques (STGDO), en partenariat avec le Valtom et les soutiens financiers de l'Ademe et de la Région AuRA.

■ ***C'est quoi un STGDO ?*** C'est un schéma, prévu sur cinq ans qui vise à réduire les déchets sur les 30 communes de TDM, en détournant la partie fermentescible des ordures ménagères. Entendez les déchets biodégradables, les restes de repas, les épluchures de fruits et légumes…

■ ***Où en est Thiers ?*** En matière de tri, Thiers se situe plutôt « dans la moyenne basse, estime Olivier Mezzalira, directeur général du Valtom. De bonnes habitudes ont toutefois été prises pour orienter les déchets en déchetterie. Pour les emballages, on capte encore pas mal de gisements. Quant à la coulée grise, on pourrait mieux faire. »

■ ***Quels sont ses objectifs ?*** Au plan national, il est prévu de réduire de 50 % les déchets mis en décharge entre 2010 et 2025 ; de 50 % le gaspillage alimentaire à l'horizon 2025 ; de généraliser le tri à la source des biodéchets en vue de leur valorisation avant 2025. « Au 1er janvier 2024, avec l'obligation réglementaire du tri à la source, les déchets organiques dans la coulée grise seront interdits », explique Olivier Mezzalira, rappelant aussi les incidences financières. « L'augmentation des coûts va être accélérée par l'État », note-t-il : de 3 à 15 € pour la taxe déchets en 2025 ; de 24 € à 65 € la tonne pour l'enfouissement. « Il faut rendre acteur le consommateur », insiste-t-il. En changeant les habitudes, en éduquant aussi, « j'ai la conviction que c'est un mode de société que nous contribuons à mettre en œuvre », souhaite Tony Bernard, qui se refuse à passer par un levier fiscal de type redevance incitative. « Moi président, jamais ! », martèle-t-il.

■ ***Quelles actions mises en place ?*** Outre le compostage individuel *(voir par ailleurs)*, des actions vont être lancées pour promouvoir le compostage collectif. « Il y a un travail de pédagogie et de sensibilisation à faire », note Simon Durupt, l'un des deux maîtres-composteurs de TDM. Entre 10 et 15 composteurs collectifs ont déjà été installés et doivent s'implanter dans les quartiers, villages, entreprises, établissements scolaires.

L'installation et le suivi devraient être assurés par l'entreprise à but d'emploi Inserfac-EBE. L'autre EBE justement, Actypôle-Thiers est, elle, mobilisée pour le broyage gratuit des déchets de jardin au domicile des usagers. De quoi, là aussi, réduire les volumes en déchetterie mais également éviter des transports. Un broyeur est également mis à la disposition des communes membres de TDM.

Une seconde édition pour « Familles zéro déchet »

Cela s'accompagne également d'actions de sensibilisation en milieu scolaire, avec la Catiche, le service Éducation à l'environnement pour un développement durable de TDM. Côté famille, TDM devrait aussi reconduire, pour la 2e année, son défi « Familles zéro déchet » visant à accompagner des familles du territoire dans une démarche de réduction de ses déchets, avec des ateliers. Les inscriptions ont lieu jusqu'à fin octobre. Enfin, un forum « zéro déchets » sera proposé le 21 novembre, au siège de TDM.

En parallèle des actions de ce schéma, la ville de Thiers est aussi labellisée « Organicité », mettant en exergue son engagement pour la réduction et la valorisation des biodéchets. ■

FOCUS

Composteurs individuels
La communauté de communes met à disposition gratuitement, par foyer, un composteur individuel. Pour en faire la demande, les personnes intéressées peuvent contacter le service Prévention des déchets ménagers au 04.43.14.80.13, qui prend les réservations. L'an dernier, 65 composteurs avaient été mis à disposition contre 650 pour les 10 premiers mois de 2020 ! Par ailleurs, TDM propose aussi des conseils pour accompagner les usagers avec son équipe de deux maîtres-composteurs (l'un des deux postes est financé par le Valtom) : Gwenaëlle Dore et Simon Durupt.

EN CHIFFRES

541 kg
de déchets ménagers et assimilés produits par an et par habitant sur TDM dont :

196 kg
d'ordures ménagères dont environ 75 kg de déchets organiques.

90 kg
de collecte sélective, dont 37 kg de verre.

255 kg
de déchets en déchetterie dont plus de 47 kg de déchets verts.

Retour SOMMAIRE

ORDURES MÉNAGÈRES

Parcours de vie d'un déchet organique

Le geste est machinal. Jeter ses déchets dans sa poubelle est une action très simple. Mais ensuite, que se passe-t-il ? De la poubelle personnelle jusqu'au pôle de valorisation Vernéa à Clermont-Ferrand, itinéraire des ordures ménagères.

Dans les cinq prochaines années va se jouer une partie importante autour du traitement des déchets organiques. C'est-à-dire des déchets biodégradables qui sont soit issus du jardin, appelés aussi déchets verts (1), soit issus de la cuisine, c'est-à-dire les déchets alimentaires.

Ces déchets alimentaires, en théorie, ont un haut potentiel de valorisation. Mais bien trop souvent non exploité. « Il faut savoir que 30 % des poubelles noires sont composées de biodéchets, c'est-à-dire environ 44 kg, par habitants, et pas an. Et ces déchets sont valorisables », précise Céline Joulin, en charge de la communication et de la prévention au sein du Valtom (Syndicat de valorisation et de traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme).

Après stabilisation, les déchets sont enfouis

Une fois collectées par les agents de Thiers Dore et Montagne, les poubelles partent en direction de Clermont-Ferrand. Plus précisément au pôle de valorisation Vernéa, visible depuis la quatre voies proche de Lempdes. Une fois sur place, un tri mécanique est effectué. « Une sorte de grand tambour isole d'un côté les déchets secs, et de l'autre les déchets humides. Ceux-ci partent ensuite à la stabilisation pendant environ six semaines. Ils reposent puis se décomposent », détaille Céline Joulin. Une fois que ces déchets ne ferment plus, ils sont enfouis au centre d'enfouissement technique de Puy Long, à Clermont-Ferrand également. Les déchets secs eux, sont incinérés, ce qui produit de l'électricité. « Grâce à ce système, ce sont 85.000 habitants qui sont éclairés », ajoute la représentante du Valtom.

L'enjeu aujourd'hui pour les collectivités et le syndicat est de valoriser les déchets humides avant qu'ils ne soient souillés par les déchets secs lorsqu'ils sont jetés dans la même poubelle par les usagers. Et pour cela, c'est bien avant l'arrivée sur le site de Vernéa que cela se joue. Et la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) l'a bien compris et s'est saisie du problème il y a déjà plusieurs mois. Ce qui a même récemment donné naissance à un Schéma territorial de gestion des déchets organiques (STGDO) qui concrétise le partenariat entre TDM et le Valtom. « Il y a une dimension très volontariste au sein de TDM sur ce sujet. Le curseur de l'intérêt général est très élevé. Ce partenariat est tout à fait vertueux. Et si c'est vertueux, il faut que ça soit facile pour les usagers », assure le président de TDM, Tony Bernard.

Dans cette optique, la communauté de communes met à disposition de ses habitants des composteurs gratuitement (2). « En un an, nous avons multiplié par dix le nombre de composteurs distribués », partage William Pouzet, en charge de la prévention pour la communauté de communes. Soit 650 composteurs distribués en 2020. Le compostage collectif, de son côté, prend lui aussi peu à peu de l'ampleur.

La solution : le compostage

Car la solution pour une réduction conséquente des déchets organiques est bien le compostage. Si localement la partie fermentescible des ordures ménagères est retirée des poubelles, c'est toute la chaîne de traitement qui va évoluer positivement. Dans une dimension environnementale d'une part, car les collectes seront moins nombreuses, il y aura donc moins d'émission de gaz à effet de serre de la part des camions. Mais aussi dans une dimension économique.

« Je rêve que le coût de la collecte des déchets soit ramené à zéro pour les usagers », confie Tony Bernard. Et si ce rêve deviendra difficilement réalité, la collectivité s'emploie à ce que la facture ne s'envole pas.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

(1) Les déchets verts produits par les particuliers doivent être impérativement portés dans une déchetterie. Dans un second temps ils sont transportés sur une plateforme de compostage *[il en existe plusieurs dans le Puy-de-Dôme, ndlr]* pour être transformés. Ils servent ensuite pour l'agriculture locale.

(2) Il n'y a actuellement plus de composteurs en stock. Mais il est possible d'en réserver un en contactant le 04.43.14.80.13.

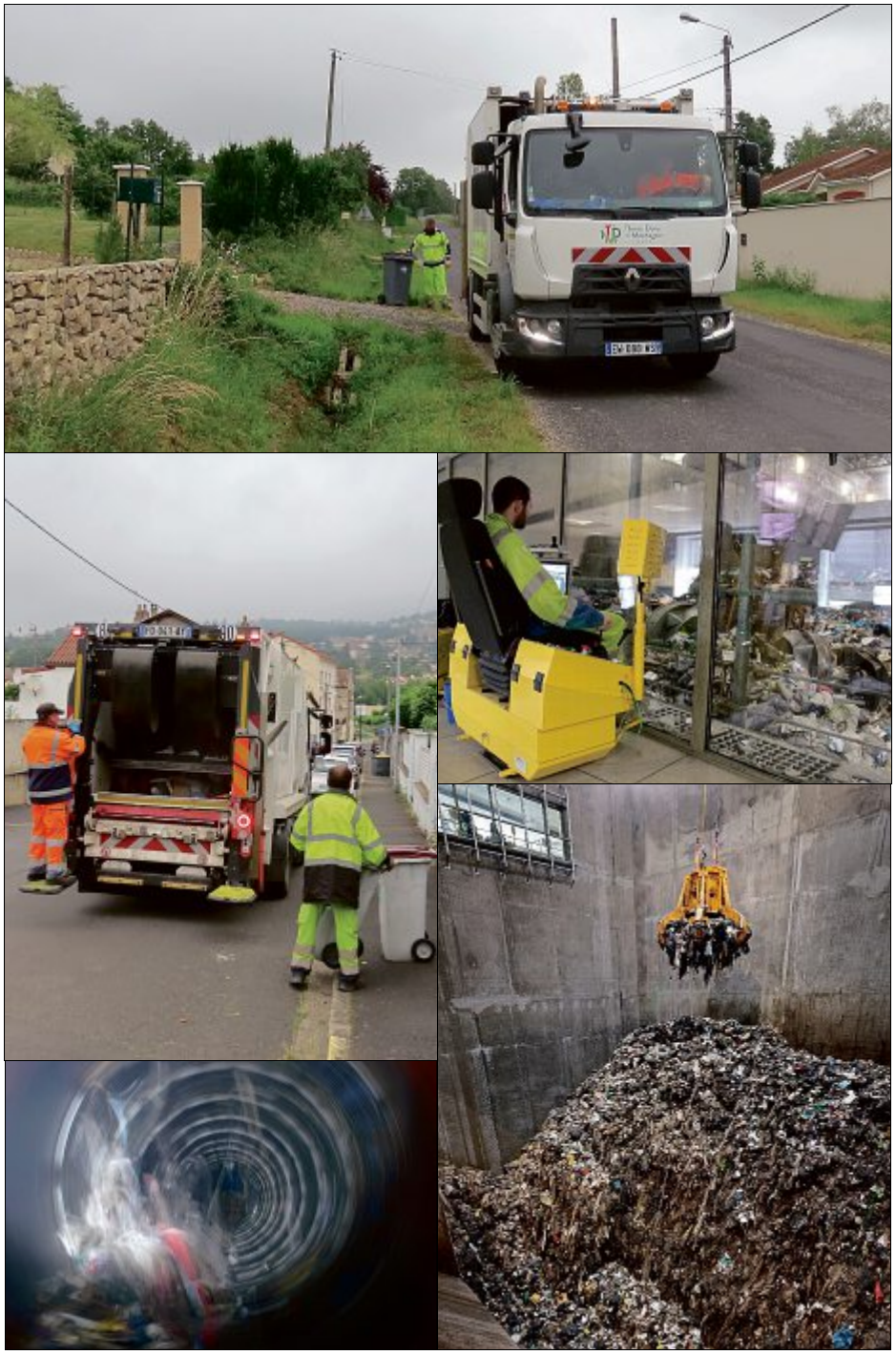

Du ramassage des poubelles des particuliers jusqu'au passage en tambour des déchets puis de la mise en stabilisation des déchets humides pour environ six semaines, il y a de nombreuses étapes pour le traitement des ordures.

Dans cinq ans

À compter du 1er janvier 2024, toutes les collectivités auront pour obligation de proposer une option de tri des déchets biodégradables. Troisième poubelle, composteur collectif, toutes les solutions sont actuellement à l'étude du côté des collectivités du Puy-de-Dôme et du Valtom (Syndicat de valorisation et de traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme). « À partir de 2025, par décision de l'État, il y aura une nouvelle taxe qui coûtera environ 2 millions d'euros de plus au Valtom, et donc par répercussion, aux collectivités adhérentes, précise Olivier Mezzalira, directeur général du Valtom. Il est important de faire quelque chose dès maintenant pour ne pas subir le poids des taxes. »

LE VALTOM EN CHIFFRES. Le Valtom, syndicat en charge du traitement et de la valorisation des déchets pour les collectivités, est présent sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme et sur le nord de celui de la Haute-Loire. Cela représente neuf collectivités, soit 548 communes, pour 690.000 habitants.

Retour SOMMAIRE

POURQUOI UN CENTRE SOCIAL VERRA-T-IL BIENTÔT LE JOUR SUR THIERS DORE ET MONTAGNE ?

Favoriser la vie sociale sur le territoire

Au 1er janvier 2021, le territoire de Thiers Dore et Montagne se dotera d'un Centre social intercommunal, ainsi que de deux Espaces de vie sociale. L'un à Thiers, l'autre dans les communes, le but est de mailler l'intégralité des territoires en animation pour la petite-enfance, les jeunes et la famille.

Un Espace de vie sociale sera créé à l'Atrium, qui proposera plusieurs actions de rencontres, rendez-vous culturels et services à la population, en fonction de ses besoins.

C'est un projet qui vise à structurer et globaliser toutes les missions sur l'enfance-jeunesse, la parentalité ou encore la famille, sur le territoire de Thiers Dore et Montagne (TDM). La création d'un Centre social intercommunal est en route à Thiers, ainsi que deux Espaces de vie sociale (EVS), un, dans les quartiers prioritaires de la ville, et un second dans les territoires ruraux de la communauté de communes.

Un lieu dédié pour l'animation sociale

Un projet qui prend ses racines dans la signature avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Convention territoriale globale. « Cette convention intègre le contrat enfance jeunesse et y intègre également un volet social et parentalité, explique Pierre Roze, vice-président de TDM en charge de l'enfance et de la jeunesse. Cela globalise les actions sur le territoire. » Et si TDM possédait déjà des actions sur le volet de la parentalité, avec le Lieu d'accueil parent enfant notamment, le volet social manquait à l'appel. C'est pourquoi une étude de préfiguration, réalisée fin 2019 et entièrement financée par la CAF, a guidé la communauté de communes vers la création d'un Centre social et d'Espaces de vie sociale. « Nous avons été visiter les centres sociaux dans l'Allier, car c'est quelque chose qui est quasiment inexistant dans le Puy-de-Dôme », précise Pierre Roze.

Dans les faits, le futur Centre social sera géré par TDM et un directeur sera recruté. Lors du dernier conseil communautaire, il a ainsi été approuvé la création d'un Établissement public administratif, qui disposera d'une autonomie administrative et financière. Et si pour l'heure il est prévu d'implanter ce Centre social au siège de la communauté de communes à Thiers, « à l'avenir, nous rechercherons un lieu vraiment dédié, sans doute entre le haut et le bas de la ville, où il sera possible d'accueillir toutes les animations ».

Car le but du Centre social est bel est bien là : animer la vie sociale du territoire et « donner les moyens à la population d'en être eux-mêmes les animateurs, d'exprimer leurs besoins et leurs envies ». Le service jeunesse sera bien sûr inscrit dedans, ainsi qu'un dispositif Bien vieillir, une médiation numérique, pour les personnes isolées de l'utilisation d'internet, mais aussi le Dispositif de réussite éducative et le Contrat local d'accompagnement scolaire.

Un espace à la ville, un espace à la campagne

Par ailleurs, deux Espaces de vie sociale seront créés. « Pour cela, il a fallu chercher des associations prêtes à porter le projet, car ces espaces sont associatifs, explique Pierre Roze. Les associations doivent trouver leur financement elles-mêmes, être responsables de leur compte et doivent faire un rapport annuel auprès de la CAF. »

La première a avoir été retenue est l'Atrium à Thiers. Celle-ci, gérera l'Espace de vie sociale dédiée aux quartiers prioritaires de la ville de Thiers. Quant à la deuxième, elle sera chargée d'animer un Espace de vie sociale dans les communes rurales de l'ensemble du territoire de TDM. Et l'association retenue est Les Monts qui pétillent, originaire de la Montagne thiernoise. « Chaque Espace de vie aura des actions qu'ils vont décliner. Cela peut être des actions culturelles, des rendez-vous donnés à la population… » Seront notamment inclus dans ces espaces le soutien à la vie associative, la jeunesse, le numérique, le réseau porteur de projets, le bien-être…

Pour l'heure, les projets exacts des deux associations ne sont pas encore connus. Elles devront passer devant un jury de la CAF en novembre pour obtenir l'agrément et l'ouverture de ces espaces, ainsi que du centre social, au 1er janvier 2021.

LISA PUECHAGUT

Retour SOMMAIRE

POURQUOI LES PROFESSIONNELS SONT MAJORITAIREMENT SATISFAITS DE LA SAISON ?

« La pleine nature, on est pile dedans »

La saison touristique a battu son plein cet été en Livradois-Forez. Et le bilan est globalement satisfaisant. Les grands gagnants : les activités de pleine nature, qui font l'atout du territoire.

Cet été, les activités de pleine nature, les randonnées et la fréquentation des plans d'eau ont atteint des records.

La saison estivale est terminée et elle aura réservé son lot de surprise dans le pays, avec une crise sanitaire sans précédent. Dans le Livradois-Forez, l'heure est donc désormais au bilan auprès des professionnels du tourisme. « Nous avons réalisé une enquête auprès de nos partenaires, explique Benoît Barrès, directeur de la Maison du tourisme du Livradois-Forez. 80 professionnels ont répondu et il en ressort que 77 % d'entre eux sont satisfaits de la saison. C'est donc plutôt une bonne nouvelle, et c'est à peu près pareil que l'an dernier. »

« Cela ne compensera jamais les pertes »

Et une bonne nouvelle aussi côté financier, puisque ce sont tout de même 68 % des acteurs qui indiquent avoir réalisé un chiffre d'affaires stable, voire en hausse sur l'été. Mais cette satisfaction reste tout de même relative, car « cela ne compensera jamais les pertes subies au printemps. Il faut mettre ce chiffre en perspective avec les près de 60 % de professionnels qui estiment que leur chiffre d'affaires est en baisse depuis le début de l'année ».

Et si certains s'en sont bien sortis, « il ne faut pas non plus oublier que des secteurs ont davantage souffert cet été », tient à nuancer le directeur de la maison du tourisme. C'est principalement le cas de l'hôtellerie, et des lieux culturels clos, « qui ont été contraints de réduire leur jauge. C'est la même chose pour les restaurants. C'est très variable selon les établissements, mais une salle qui affiche complet avec une jauge divisée par deux, ça reste une perte de chiffre d'affaires ».

En revanche, la crise sanitaire a finalement eu un impact positif sur certains secteurs dans le territoire. « Cela a permis aux gens de venir chez nous, assure Benoît Barrès. Les activités de pleine nature ont cartonné, les randonnées aussi. On a multiplié par 2,5 la fréquentation sur notre appli rando, Prabouré a connu une saison exceptionnelle avec des gens qui faisaient même la queue pendant plus d'une heure, les artisans de la Route des métiers et les couteliers ont été très contents… », énumère-t-il.

Continuer de travailler sur la proximité

Et celui-ci a également noté un changement très net de clientèle, qui profite largement au Livradois-Forez. « On a une origine géographique des touristes qui se situe principalement dans la région, un tourisme de proximité. Et au niveau comportemental, c'était une clientèle qui cherchait une sécurité sanitaire, moins de foule et qui est très sensible au tourisme durable et écologique. Ce sont des valeurs sur lesquelles nous avons travaillé depuis plusieurs années. Le tourisme durable, la pleine nature, on est pile dedans ! »

C'est donc sur ces axes-là que la Maison du tourisme veut encore développer son travail pour l'avenir : la proximité, mais aussi « arriver à proposer des activités aussi pour les habitants, pour qu'ils découvrent ce qu'il y a à côté de chez eux, voire pour les nouveaux arrivants. On peut encore davantage renforcer notre communication ».

Une chose est sûre, les professionnels du tourisme ont noté une hausse de la notoriété de la destination. De quoi laisser présager, ils l'espèrent, un bel avenir touristique sur le territoire.

LISA PUECHAGUT

Retour SOMMAIRE

EVA ROLLIN

De l'illustration à la transmission

Illustratrice, graphiste, peintre, dessinatrice… L'artiste aux multiples facettes Eva Rollin vient de signer l'affiche de la saison culturelle des Jeunes pousses. Animée par l'envie de transmettre, elle propose plusieurs ateliers sur le territoire, dans le cadre d'une exposition itinérante qui débute mardi 13 octobre, à Courpière.

Ne la mettez pas dans des cases, elle déteste cela. Car Eva Rollin a plus d'une corde à son arc, et plusieurs univers au bout de son crayon. La nouvelle illustratrice de la saison culturelle des Jeunes pousses n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai. Depuis plus de 20 ans, l'art est son terrain de jeu favori.

« J'ai besoin de plusieurs manières de travailler »

L'art, dans toutes ses formes : illustration, affiches de com', bande dessinée, peintures… « J'ai besoin de plusieurs manières de travailler, un côté plus strict et précis avec l'illustration, et un côté où je peux vraiment me lâcher, faire des grands gestes, avec la peinture. Tout me nourrit. » Cette Clermontoise, ancienne des Beaux-arts d'Angoulême, a sorti sa première bande dessinée en 2004, après avoir travaillé sur diverses affiches de communications et quelques expositions. Aujourd'hui, autant dans ses illustrations que dans ses dessins et peintures, c'est toujours les personnages, des visages, qui prédominent, soit plein de couleurs, soit tout en noir et blanc. « J'aime travailler sur les gens, sur des histoires, explique Eva Rollin. Mettre une histoire en une image et transmettre des émotions. »

Eva Rollin, artiste multifacettes, travaille à la fois sur des bandes dessinées, des affiches, mais aussi diverses illustrations et peintures.

Alors que celle-ci vient de signer l'affiche de la saison culturelle jeune public des Jeunes pousses, Eva Rollin s'apprête à réaliser plusieurs expositions itinérantes à travers le territoire. À la fois avec ces illustrations jeunesse, mais aussi avec d'autres œuvres. « J'aimerais qu'il y ait aussi une partie "adulte". ». Elle sera dès ce mardi 13 octobre, et jusqu'au vendredi 13 novembre, à la bibliothèque de Courpière, avant de partir pour Lezoux, La Monnerie-le-Montel, Puy-Guillaume puis Thiers.

Ateliers BD et linogravure

Par ailleurs, Eva Rollin proposera aussi une série d'ateliers pour les enfants. Une partie de son métier, qu'elle affectionne tout particulièrement. « J'aime transmettre, pouvoir partager mes expériences avec eux, et les faire participer. C'est presque aussi important pour moi que la partie création. » Le premier atelier se déroulera mercredi 21 octobre à Courpière. « Dans un premier temps, je vais leur proposer d'apprendre à donner vie à un personnage de bandes dessinées, comment travailler les traits, les émotions… Puis nous ferons de la linogravure, et ils pourront repartir avec quelques impressions », détaille l'artiste. Les ateliers se poursuivront dans chacune des communes traversées par l'artiste, qui espère pouvoir jouer au mieux de son art, avec les enfants.

LISA PUECHAGUT

L'exposition. Exposition du mardi 13 octobre au vendredi 13 novembre à la bibliothèque de Courpière. Ateliers pour les enfants mercredi 21 octobre (à 10 heures : dessin, à 14 heures : linogravure). Réservation obligatoire au 04.73.51.29.55.

Eva Rollin a réalisé l'affiche de la nouvelle saison des Jeunes pousses.

Retour SOMMAIRE

Alexis Bruchon expose à la bibliothèque

ILLUSTRATEUR. Cette exposition s'accompagne de deux ateliers à destination des 7-11 ans.

Dans le cadre de la saison Jeunes pousses et en partenariat avec la communauté de communes Thiers, Dore et Montagne, les œuvres papier de l'illustrateur thiernois, Alexis Bruchon, sont visibles à la bibliothèque Au fil des pages, jusqu'au 31 octobre.

Cette exposition s'accompagne de deux ateliers de deux heures à destination des 7-11 ans, qui se dérouleront mercredi 21 octobre, à 10 heures et 14 heures.

Inscription pour les ateliers (réservation obligatoire) au 06.84.65.16.89 ou bibliotheque@mairie-la-monnerielemontel.fr. ■

Pratique. Visite libre de l'exposition aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, les mardi de 15 heures à 17 h 30, jeudi de 15 h 30 à 18 heures et samedi de 10 heures à 12 heures.

Retour SOMMAIRE

URBANISME ■ Les travaux avancent sur l'immeuble détruit par un incendie au 5 rue François-Mitterrand

Déconstruction minutieuse en cours

Le bâtiment incendié au 5 rue François-Mitterrand à Thiers va être presque totalement déconstruit. Sa destination finale est encore incertaine.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

Même si cela ne se voit pas de la rue François-Mitterrand, les travaux avancent à l'arrière du bâtiment incendié le 29 février. Après le confortement, la mise en sécurité a commencé depuis la mi-juin. En d'autres termes : la déconstruction totale, hormis la façade et la structure restée saine. Pour mettre fin au péril.

« Planches, éléments de charpente, gravats de la toiture, murs fragilisés, mobilier, huisseries, fenêtres, garde-corps… Il faut évacuer tout ce qui a été affecté par l'incendie, tout ce qui peut être dangereux, décrit David Derossis, adjoint en charge de l'urbanisme. Le bâti est démonté petit à petit. » « Il y a de l'amiante partout, car il se trouvait dans le toit et tout a fondu, complète la responsable du service juridique de Thiers. Les personnes en charge du désamiantage sont harnachées, elles travaillent manuellement, avec quelqu'un qui les guide au sol. »

FAÇADE. Cette construction en bois installée en juin permet de sécuriser la rue durant le chantier mais aussi de protéger la façade qui est destinée à être conservée, suivant la volonté de l'Architecte des bâtiments de France.

Cet immeuble de quatre niveaux était très difficilement accessible au moment du sinistre. Depuis, un accès a été créé à l'arrière, grâce à un accord entre le propriétaire et Auvergne Habitat. Le bailleur social a accepté que des garages soient détruits le temps des travaux, puis reconstruits.

La façade est donc gardée, sur prescription de l'Architecte des bâtiments de France, qui souhaite conserver une homogénéité architecturale dans la rue. Tout a été fait pour qu'elle reste debout.

La fin de cette mise en sécurité est programmée pour le début de l'année 2021. Alors, la rue pourra rouvrir sur deux voies et la vingtaine de personnes relogées depuis le sinistre pourront regagner leur appartement. Habitant les édifices voisins, elles n'ont pu rester chez elles en raison des risques liés à ces travaux et au désamiantage (*). L'immeuble incendié était, quant à lui, inhabité.

Et après ? Ce bâtiment est la propriété d'une société liée aux magasins Z, dont un était implanté à cette adresse jusqu'en 2016. Au moment de l'incendie, elle avait signé un compromis de vente avec un acquéreur, qui a donc été annulé. C'est l'assurance du propriétaire qui prend en charge tous les travaux, à l'exception des relogements.

« Ce qu'on aimerait, c'est qu'elle reconstruise un bâtiment neuf derrière, des logements ou des bureaux, parce que c'est une typologie qui manque dans le centre-ville, explique David Derossis. On ne peut pas lui imposer quelque chose, mais on soutient, on accompagne. On montre qu'il y a du potentiel : cet immeuble, très bien situé, pourra être intéressant une fois reconstruit. » ■

(*) Certaines ont été relogées dans les logements d'urgence de la Ville, d'autres dans leur famille. Certaines qui résidaient dans les logements d'Auvergne Habitat ont été relogées dans le parc du bailleur social. D'autres ont préféré quitter définitivement leur logement.

Enquête. L'enquête sur l'origine de l'incendie est toujours en cours. La Ville a porté plainte contre X.

Un inventaire des bâtiments dégradés à Thiers est en projet

L'équipe municipale élue en juin a de nouvelles ambitions pour le traitement des périls.

Déjà, elle a créé un service juridique, qui centralise la gestion des périls, en coordination avec les services techniques et les élus. Des réunions consacrées aux périls sont organisées toutes les deux semaines. Les élus souhaitent aussi prévoir un budget annexe dédié aux périls, ainsi qu'un inventaire précis de tous les bâtiments en mauvais état. « Cela nous permettrait de prévenir les propriétaires avant que leur bien ne se dégrade. Qu'on ne soit plus en réaction mais en prévention », explique David Derossis, adjoint à l'urbanisme.

Les périls sont nombreux, et ils coûtent cher à la Ville. Après une longue procédure, si les propriétaires ne répondent toujours pas aux injonctions de faire les travaux, la municipalité doit se substituer. Elle réalise uniquement les travaux de mise en sécurité, pour faire cesser le péril et garantir la sécurité des passants ou des voisins.

RUE A.-DUMAS. La circulation n'est pas coupée pendant les travaux.

C'est le cas pour le 7, rue Alexandre-Dumas. Par manque d'entretien, l'enduit de façade se désagrège et ne protège plus les pans de bois, qui s'abîment avec le temps et les intempéries. La première mise en demeure date de juin 2018… Face à un propriétaire défaillant (une SCI), la mairie a dû entreprendre les travaux de mise en sécurité qui ont commencé en septembre et se termineront fin octobre : purge du crépi menaçant de tomber et remplacement d'éléments en bois dégradés. Coût des travaux : 10.900 € HT, sans compter les frais de bureau d'études et d'expert judiciaire.

La mairie s'est aussi substituée à une propriétaire qui n'a pas répondu à ses obligations au 42, rue Gambetta, où un incendie avait causé des dommages aux habitations voisines en septembre 2018. Les travaux de mise en sécurité commencent cette semaine pour quatre mois. Ils auront des conséquences sur la circulation. Coût des travaux : 139.000 € HT.

Quant à la rue des Papeteries, la Ville a dû là encore se charger du dossier puisque le bien au n° 34, incendié en janvier 2019, n'a pas de propriétaire. Le péril n'est toujours pas levé car un sinistre s'est ajouté au péril initial alors que des travaux étaient entrepris. À ce stade, des expertises d'assurances déterminent les responsabilités. ■

Mise en garde. Les services de la Ville ont constaté que des personnes ne respectent pas les barrières liées aux arrêtés de péril. Ils rappellent qu'elles sont là pour protéger une zone dangereuse, d'autant plus avec les intempéries et variations de température. Par ailleurs, les voitures garées près des barrières gênent la circulation, notamment celle des camions-poubelles.

Retour SOMMAIRE

CLASSIQUE ■ La saison des Concerts débutera finalement le 18 octobre

L'été en plein automne à Vollore

Faute de saison d'été, les Concerts de Vollore vont prendre leurs quartiers cet automne et jusqu'à fin mai. Douze concerts sont prévus sur le territoire de Thiers Dore et Montagne.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

CHŒUR RÉGIONAL. Dirigé par Blaise Plumettaz, il ouvrira la saison des Concerts de Vollore le dimanche 18 octobre, à l'église de Saint-Rémy-sur-Durolle. PHOTO D'ARCHIVES THIERRY LINDAUER

L'été, en plein automne. Sans doute pas dans les cieux mais dans les chœurs des églises ou les salles des fêtes du territoire de Thiers Dore et Montagne qui vont accueillir le 43e festival des Concerts de Vollore, d'octobre 2020 à mai 2021. Un sacré jeu de calendrier et d'arithmétique pour cause de Covid-19 puisque le festival, d'habitude estival - même si deux rendez-vous d'été ont finalement pu être maintenus contre 15 habituellement - se rajoute à son petit frère automnal, soit 12 rendez-vous, au lieu de 7 dans une année qui en compte d'habitude 20.

« Éviter une année blanche »

Et pour bâtir cette proposition, inédite, Bruno Chanel, son président, s'est fixé un objectif : « Reprendre le plus possible des musiciens prévus pour leur éviter une année blanche. Les artistes étaient plutôt soulagés de cette initiative car la plupart ont vu l'intégralité de leurs revenus disparaître en 3-4 mois ». Ainsi, à l'exception « de 3-4 dates, qui seront reprogrammées l'an prochain », cette programmation tient son engagement, entre jeunes talents et d'autres, plus confirmés dont les concerts sont l'activité principale.

Douze rendez-vous sont prévus *(voir par ailleurs)*, tout en tenant compte d'une situation sanitaire fluctuante : « Ce sont des jauges très réduites, entre 80 et 130 personnes pour respecter les règles de distanciation », précise Bruno Chanel. Au point de donner quelques pistes nouvelles pour le président des Concerts de Vollore : « Il y a peut-être une carte à jouer pour les municipalités dans la redéfinition de leurs salles des fêtes. Ce sont aussi des entités culturelles ». Sur le long terme aussi : « On peut amener du monde, il y a une vie hors saison même si nous sommes très attachés à notre programmation estivale », achève Bruno Chanel. Car il n'y a pas que l'été dans les saisons, Vivaldi aussi l'avait bien compris. ■

Pratique. Tarifs de 15 € (réduit, places numérotées) à 20 €. Réservation par correspondance sur la plaquette des Concerts de Vollore, jusqu'au 9 octobre ; sur internet : www.concertsdevollore.fr ou dans les points d'accueil touristique du territoire. Abonnements pour 3 à 5 concerts différents, 6 à 9 ou de 10 à 12. Formule concert avec les restaurants du territoire (10 €).

Douze rendez-vous programmés jusqu'en mai 2021

Dimanche 18 octobre, à 18 heures, église de Saint-Rémy-sur-Durolle. « Polyphonies millénaires » avec le Chœur régional d'Auvergne. **Mardi 20 octobre, à 20 h 30, église de Courpière.** « Vagabondages » avec le Trio Zadig. **Jeudi 22 octobre, à 20 h 30, église de Vollore-Montagne.** « Duo con fuoco » avec Camille Theveneau (violon) et Florent Ling (piano). **Samedi 24 octobre, à 20 h 30, salle des fêtes de Puy-Guillaume.** « Farangi, du Baroque à l'Orient » avec Renaud Garcia-Fons (contrebasse) et Claire Antonini (luth). **Dimanche 25 octobre, à 18 heures, château de Vollore.** « Mélodies, avec ou sans paroles » avec Fiona McGown (mezzo-soprano), Léa Henino (alto) et Guillaume Bellom (piano). **Mardi 27 octobre, à 20 h 30, salle Fernand-Bernard, à Chabreloche.** « À faire pleurer les pierres » avec le Quatuor Girard et Fanny Azzuro, piano. **Jeudi 29 octobre, à 20 h 30, église de Sermentizon.** « Amours, toujours ! » avec Smoking Joséphine, quintette à cordes. **Samedi 14 novembre, à 18 heures, salle des fêtes de La Monnerie-le-Montel.** « Soirée festive » avec Les Improsteurs swing et Wild Geese. **Samedi 5 décembre, à 20 h 30, salle des fêtes de Celles-sur-Durolle.** « Odyssée musicale » avec Dafné Kritharas quintet. **Samedi 13 mars, à 20 h 30, salle Espace de Thiers.** « Marco Polo, carnet de mirages », Concert de l'Hostel Dieu. **Dimanche 18 avril, à 18 heures, salle des fêtes de Palladuc.** « L'âme du yiddish » avec Noémi Waysfeld (voix), Sarah Nemtanu (violon), Kevin Seddiki (guitare) et Antoine Rozenbaum (contrebasse). **Samedi 22 mai, à 20 h 30, église Saint-Genès de Thiers.** « Consolation » avec le Chœur Madrigal, l'Ensemble Reflets et le Chœur Symphonia.

Retour SOMMAIRE

POLITIQUE ■ Vingt-cinq logements vont être construits dans une résidence-accueil portée par Espérance 63

Renouveau social pour la salle des fêtes

L'ancienne salle des fêtes de Thiers va devenir une résidence-accueil de l'association Espérance 63. Une réhabilitation et un projet social d'envergure.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

BÂTIMENT. D'une surface de près de 1.000 m² sur 4 niveaux, l'ancienne salle des fêtes est inutilisée depuis 1987. Elle va être transformée pour ce projet. Les travaux doivent commencer dès janvier. VISUEL : ATELIER JEAN-PAUL CRISTINA ARCHITECTES

Au menu des dossiers présentés en conseil municipal de Thiers, mercredi soir, figurait le devenir de l'ancienne salle des fêtes située rue Fernand-Forest et avenue Philippe-Dufour. En 2008, la Ville avait délibéré pour la vendre à 1 € symbolique au bailleur social Ophis qui devait en faire des logements suite à la démolition du grand immeuble des Jaiffours. Mais le projet a depuis évolué : c'est l'association Espérance 63, en partenariat avec Ophis (maître d'ouvrage), qui porte désormais ce projet validé avec deux abstentions.

Espérance 63 est une association qui œuvre pour la réhabilitation psychosociale et l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique. Elle a répondu à un appel à projets lancé par l'État, via la Direction départementale de la cohésion sociale, pour construire à Thiers une résidence-accueil qui prévoit des logements et un accompagnement médico-social.

« Ce projet comble un vrai manque sur l'Est du département », présente Stéphane Rodier, le maire.

Sur le modèle de celle qu'elle a créée en 2017 à Clermont-Ferrand, baptisée également « Cœur des Dômes », Espérance 63 va construire à Thiers 25 logements de type T1 et T1 bis, avec des espaces communs. « Des appartements individuels ainsi que des espaces de vie collective, qui permettent des échanges de convivialité : salle télé, salle accueillant des ateliers animés par des équipes, bureaux, laverie automatique etc. », décrit Benjamin Lacas, directeur par intérim de l'association, contacté à la suite du conseil.

Un projet immobilier estimé à 2.636.032 €, subventionné notamment par l'État (138.525 €), le Département (250.000 €) et la Région (300.000 €). Les recettes de fonctionnement proviendront des redevances des usagers et de subventions de l'État.

Les futurs résidents seront des adultes souffrant de pathologies psychiques. « Par exemple, cela peut être des troubles schizophréniques, psychotiques, des dépressions chroniques, de la bipolarité », illustre Sylvie Gagnepain, cheffe de service chez Espérance 63, notamment pour la résidence-accueil de Clermont-Ferrand. « L'objectif de ces logements, c'est d'accompagner ces résidents le temps qu'il faut vers une vie plus autonome, pour les aider à accéder à un logement de droit commun, poursuit la professionnelle. On leur apprend à gérer l'alimentation, les courses, le paiement des loyers, la relation avec les voisins. À vivre comme tout un chacun. » S'il n'y a pas de durée limite de location, le but est tout de même que ces logements soient temporaires.

« S'intégrer dans la cité »

À Clermont, les résidents ont entre 22 et 61 ans, 37,8 ans en moyenne, et il y a autant d'hommes que de femmes. Comme à Thiers, la situation en plein centre-ville est primordiale. « Cela fait partie du projet de réinsertion, reprend le directeur. L'activité des équipes vise à les aider à faire leurs achats seuls, à gérer leurs démarches administratives, à s'intégrer dans la cité par des activités culturelles et sportives. »

Le maire Stéphane Rodier voit dans cette structure un double intérêt : l'accompagnement de ces personnes mais aussi un moyen de « résoudre des problématiques assez notables sur notre territoire » et sur la ville et participer ainsi à la « tranquillité publique ».

Le début des travaux est prévu en janvier 2021 pour une ouverture du « Cœur des Dômes Thiers » fin 2022. ■

Prochains conseils en 2020. Le 27 octobre (présentation de l'audit financier), le 24 novembre (règlement intérieur du conseil municipal) et le 15 décembre.

D'AUTRES DOSSIERS

COINS NATURE. Construction de mobilier, culture de plantes aromatiques, mellifères, légumes du potager… Toutes les écoles de Thiers ont construit ces dernières années des « coins nature » pédagogiques au sein de leur établissement, durant les activités périscolaires, sous l'impulsion de l'équipe d'animation de la Ville. Avec le retour à la semaine de quatre jours en cette rentrée, il n'était « pas question » d'abandonner ces projets, a présenté Hélène Boudon, co-première adjointe en charge des affaires scolaires. Les élus ont ainsi approuvé à l'unanimité, mercredi soir, une convention de partenariat entre la Ville et l'Éducation Nationale pour étendre ces actions aux temps scolaires, dans les plus brefs délais, via le projet « Classe partenaire du coin nature », avec la mise à disposition des animateurs municipaux. ■

Hôpital

Patrice Beauvais, directeur du centre hospitalier de Thiers, était invité à présenter le schéma directeur immobilier qui permettra une modernisation et une réhabilitation complète de l'établissement. Un projet, en lien et en grande partie financé par l'Agence Régionale de Santé, passé de 17 à 27 M€ depuis sa description dans nos pages *(édition du 14 janvier)*. Cette rallonge inclut des travaux qui permettront de réaliser 20 à 30 % d'économie d'énergie et s'inscrit ainsi dans le plan de relance 2020-2022 déployé par le gouvernement.

MUSÉE DE LA COUTELLERIE. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le maintien des mêmes tarifs pour le Musée de la coutellerie à partir de février 2021. À cette occasion, et pour répondre à une question du conseiller d'opposition Éric Boucourt (groupe Mieux vivre à Thiers), Claude Gouillon-Chenot, co-premier adjoint en charge de la culture, a donné les chiffres de fréquentation d'une saison très impactée par les restrictions liées au Covid : réservations obligatoires, groupes limités, amplitudes horaires réduites… « Juin - 86 %, juillet - 56 %, août - 66 % », déplore-t-il. Mais toutes les visites ont affiché complet, signe que seules les contraintes expliqueraient ces baisses. Les mêmes dispositions restent en vigueur. ■

ARTOTHÈQUE. Une nouveauté est induite par la Convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2022 signée entre tous les partenaires du centre d'art contemporain du Creux de l'Enfer et adoptée à l'unanimité mercredi. Parmi les dispositions de son projet artistique et culturel, figure l'artothèque. Ce fonds d'œuvres destiné à être emprunté par le public existe déjà, mais il sera mis à disposition dans la future médiathèque qui ouvrira en septembre 2021. D'ici là, la directrice du centre d'art Sophie Auger-Grappin souhaite donc l'enrichir, renouveler ce fonds de 150 œuvres environ. La directrice explore plusieurs pistes, mais elle a d'ores et déjà mis en place des acquisitions d'œuvres produites par les artistes invités à exposer au Creux de l'Enfer. « Cela permettra d'acquérir des pièces quasiment uniques, explique-t-elle après le conseil. L'artothèque sera un moyen populaire de rendre visible et de démocratiser le Creux de l'Enfer. » ■

BUS. Lors des questions diverses, le conseiller d'opposition Tahar Bouanane (groupe Gauche solidaire et écologiste) a « fait remonter » des mécontentements d'usagers par rapport au nouveau réseau de bus. Réponse du maire Stéphane Rodier : « Nous essayons de faire face à l'ensemble des demandes, de mettre en œuvre des réponses à des choix qui ont été faits par d'autres que nous. Les erreurs du passé ont un coût pour le SM-TUT. » ■

Retour SOMMAIRE

SAUVIAT ■ Une formule gagnante qui a vu le jour pendant le confinement reprend du service dès ce jeudi

Les courses en « drive » à l'heure d'hiver

Le marché de Sauviat va passer à l'heure d'hiver dès aujourd'hui. Deux jeudis après-midi par mois, il sera possible de venir chercher sa commande passée auprès des producteurs locaux.

Geneviève Thivat

FESTIF. Cet été, le marché de Sauviat, organisé en fin d'après-midi un jeudi sur deux, prenait régulièrement des allures de fête dans ce village de plus de 500 habitants.

Tout a commencé pendant le confinement : « C'est le Civam (*) qui nous a contactés. Il n'y avait au départ que quatre producteurs. Le principe était de leur trouver de nouveaux débouchés avec le confinement. Et pour nos habitants, c'était leur permettre de s'approvisionner en circuit court, se rappelle Rachel Bournier, maire de la commune. Ils passaient commande et ensuite venaient chercher leurs courses en point relais. »

Un petit air de fête

D'autres producteurs et des artisans des environs ont emboîté le pas : « Après le déconfinement, nous avons décidé de lancer un marché deux fois par mois, de 18 heures à 20 heures. Nous sommes dans une commune où il n'y a aucun commerce. C'était un vrai plus pour la population et pour le tourisme. Les associations locales ont joué le jeu en organisant, par exemple, des barbecues. C'était très sympa et cela a donné un petit air de fête à Sauviat. »

Maxime Tondu de Croque Jardin à Bertignat a lui aussi été enchanté de la formule lancée pendant le confinement : « Ça a été un vrai plus de nous offrir ce débouché. Il y a eu du bouche-à-oreille. Maintenant nous sommes une dizaine de producteurs du coin à participer. C'est bien pour nous mais aussi pour les gens d'ici. Et puis la formule estivale avait un côté festif très agréable. J'espère que les habitants vont continuer à nous faire confiance. »

Le marché de Sauviat qui se tient, depuis la fin du confinement, les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois, se met à l'heure d'hiver, à compter de ce 8 octobre. Il se tiendra désormais de 16 h 30 à 18 h 30. Il sera possible de retrouver les mêmes produits, sur stands et/ou sur commandes. « Nous avons mené une enquête, en septembre, auprès des habitants qui ont manifesté leur envie de voir se pérenniser ce rendez-vous », complète Rachel Bournier.

Pas de paiement à la commande

« Cette formule hybride qui va débuter ce jeudi vise à la fois à continuer à offrir un service à la population, leur donnant accès à des produits locaux et artisanaux, en circuit court, et également à répondre à un besoin des producteurs. Ils vont travailler de manière mutualisée, via une plateforme de commande facile d'accès, sur www.cagette.net. Avantage de cette plateforme : le paiement se fait lors du retrait des marchandises et non pas en ligne, ce qui pourrait freiner certaines personnes. » ■

(*) Les Civam sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent ensemble à la transition agro-écologique, pour des « campagnes vivantes ».

Artisans et producteurs les 2e et 4e jeudis du mois

Le marché se tient désormais les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 16 h 30 à 18 h 30.

Les artisans attendus au marché de Sauviat : épicerie ambulante Labrige (produits laitiers, viande, fruits, légumes…) ; pâtisserie Evelyn Patiss (tartes salées, sucrées, viennoiseries…) ; cosmétiques naturels de Terre sensorielle (baumes, huiles essentielles, crèmes…) ; savons artisanaux La Curieuse… Pour les producteurs, il faut effectuer une précommande obligatoire sur www.cagette.net (Groupe Sauviat Puy-de-Dôme) avant le mardi soir, et retrait des produits le jour du marché : apiculteur des Ruchers de Faradia (miel, pain d'épices…) ; boulangère Charlotte Pauly (pains variés, brioches…) ; Croque Jardin (conserves de légumes, sirop…) ; la Ferme des Diroux (volailles, œufs…) ; Gaec de la Bergeronnette (faisselles, fromage de vache…), etc. ■

Retour SOMMAIRE

SOCIAL ■ Le Lodges de Courpière, nouveau concept de résidence adaptée aux seniors, a été inauguré mardi

Des années d'autonomie gagnées sur la vie

Le Lodges de Courpière accueille ses résidents depuis la rentrée. Seize logements sociaux et de nombreux services visent à retarder la perte d'autonomie des seniors.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

Deux ans, presque jour pour jour, après la pose symbolique de la première pierre, le Lodges de Courpière a été inauguré, mardi. Sur un terrain vide, tout près du centre-ville, entre le centre de secours et la maison de retraite, s'élève désormais un bâtiment aussi neuf que coloré. Un concept entièrement pensé pour les retraités.

Ces « Logements des générations seniors » ont été imaginés par le bailleur social Ophis, en partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme notamment. Plusieurs projets sont déployés sur le département. Un a été inauguré récemment à Romagnat. Courpière est le deuxième. Pionsat suivra. Les travaux commencent à Mur-sur-Allier et Issoire doit aussi avoir sa résidence.

À Courpière, dans la « Résidence soleil », ce sont seize logements qui ont été créés, huit T2 et huit T3. Il y a aussi une pièce de vie commune, de 30 m² environ, avec kitchenette et climatisation, qui permettra aux résidents de partager un moment, jouer aux cartes, accueillir des intervenants, des associations… « Cette pièce donne sur une terrasse avec un jardin partagé », décrit Julie Gaillard, l'architecte en charge du projet.

« Chaînon manquant »

Le masque empêche de voir le sourire de Marcel Saxer, mais ses yeux et ses paroles témoignent de sa satisfaction. Il a été l'un des premiers à emménager, début septembre. Dans cet appartement tout neuf, il a pu installer son buffet, son lit en bois, la décoration qu'il aimait dans sa maison d'autrefois. « Je suis resté 57 ans à Courpière, et quand j'ai perdu ma femme, on a vendu la maison. Il y avait beaucoup d'entretien, c'était trop grand pour moi. J'avais 4.000 m² de terrain, je ne pouvais plus. J'ai quand même 90 ans. » Dès le début, Marcel avait fait une demande pour intégrer le Lodges de Courpière. Le temps de sa construction, il a vécu quatre ans au foyer logement de Puy-Guillaume. « On y est très bien, mais c'était trop petit pour moi. Ici, c'est juste ce qu'il faut. Je trouve que c'est très pratique, de plain-pied. » Il apprécie particulièrement sa douche à l'italienne, et la domotique, pensée avec des étudiants de Polytech Clermont-Ferrand. À l'aide d'un petit écran, il peut contrôler l'éclairage, le chauffage, les volets roulants, l'interphone vidéo… « On peut même joindre les voisins », se réjouit-il en cliquant sur un bouton. « Et nous, on peut leur envoyer des messages ainsi que sur l'écran dans le hall », ajoute Fabien Dugour, responsable de l'agence de Thiers de l'Ophis du Puy-de-Dôme. Il y a aussi un détecteur de mouvements, un chemin lumineux la nuit et quand le locataire se couche, l'interrupteur près de son lit éteint toutes les lumières restées allumées. « Je sais qu'il est en sécurité, souffle Arlette Saxer, sa fille. Et puis, Papa est quelqu'un qui aime cuisiner, ici il peut. C'est chaleureux avec ses meubles et comme il y a une seconde chambre, c'est agréable de pouvoir dormir ici. L'Ehpad est à côté. Comme dit Papa, c'est vite fait, il suffit d'un petit problème de santé. »

Thierry Ouillon, directeur général de l'Ophis du Puy-de-Dôme, parle d'ailleurs d'un « chaînon manquant » entre la maison individuelle et la maison de retraite, désormais créé avec ces Lodges qui s'adresseront aux seniors à revenus modestes. La mairie est en train de recruter deux jeunes de Courpière en service civique, qui vont aider les résidents à utiliser la domotique et à créer des liens entre eux. « L'objectif principal de cette résidence, c'est de retarder la perte d'autonomie », rappelle la maire, Christiane Samson.

> « Mon quotidien est comme avant mais plus facile »

Tout près du centre-ville, les résidents peuvent s'y rendre à pied… ou en fauteuil roulant, comme Jeannine Rouffet, 84 ans. « Je peux aller à Intermarché aussi. Je suis en fauteuil électrique suite à un accident. Avant, j'étais dans un immeuble à Courpière, au quatrième étage. Il y avait un ascenseur mais il tombait souvent en panne et il y avait beaucoup de portes à ouvrir. Ici, tout est adapté pour être mieux, je sors plus aisément. Mon quotidien est comme avant, mais plus facile. »

Pour leur simplifier la vie, un petit local a aussi été pensé comme un dépôt de pain. Un boulanger pourrait, à l'avenir, déposer chaque matin des baguettes chaudes pour le petit-déjeuner des résidents.

Désormais presque au complet, les habitants du Lodges de Courpière vont maintenant prendre leurs marques, se rencontrer. « Et si vous revenez au mois d'avril, reprend Marcel, j'aurai installé mon balcon comme je le veux. » ■

« BIEN VIEILLIR »

Salle d'animation, jardin partagé, domotique pour la sécurité et la commodité, dépôt de pain… autant de services proposés au sein des Lodges.

EN CHIFFRES

Pour l'Ophis, le coût de revient de cette résidence s'élève à 2,2 M€. En subventions, ont concouru l'État (32.000 €), la Région (222.000 €), le Département (240.000 €) et la Carsat (70.000 €). La Ville de Courpière a donné le terrain.
À la sortie, pour un T2 (55 m² en moyenne), le loyer est compris entre 400 € et 410 € et pour un T3 (65 m² environ), 530 € en moyenne, charges comprises. Les charges concernent l'ascenseur, la provision de chauffage, l'eau et le gardien.

Retour SOMMAIRE

SANTÉ ■ Le centre hospitalier a revu son organisation pour poursuivre son activité malgré le Covid-19

L'hôpital de Thiers reste « sur le qui-vive »

Si le nombre de patients atteints du Covid est limité à l'hôpital de Thiers, l'établissement de santé s'est préparé depuis plusieurs semaines pour concilier leur accueil avec son activité classique.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

Alors que la métropole de Clermont-Ferrand passe en alerte renforcée à partir d'aujourd'hui, conséquence de la circulation active du virus, le centre hospitalier de Thiers et son personnel restent « en alerte ». Si la situation est sous contrôle dans le bassin thiernois, la direction de l'hôpital n'a pas attendu la résurgence de l'épidémie au niveau national pour mettre en place un protocole strict au sein de son établissement de santé.

Depuis le déconfinement, le secteur Covid dédié uniquement aux patients positifs ayant besoin d'être hospitalisés, créé dans une unité de soins réquisitionnée durant le printemps, a été fermé, et l'ensemble des services ont été rouverts.

Une dynamique « plus insidieuse »

Chaque patient hospitalisé pour Covid est désormais affecté à l'unité qui lui correspond, en chambre seule. « Nous avons priorisé les chambres seules, une vingtaine de plus a été aménagée pour permettre d'isoler les patients si besoin », précise le directeur, Patrice Beauvais, qui affirme que l'hôpital est « mieux armé » grâce au dépistage massif et le personnel « mieux formé » pour prendre en charge un éventuel afflux de patients. Par ailleurs, « les tests PCR sont obligatoires avant toute hospitalisation programmée. Aux urgences, un test est systématiquement réalisé pour les patients qui ont besoin d'être hospitalisés après leur passage », indique Christine Thérond, la chef de service des urgences et présidente de la Commission médicale d'établissement.

DÉPISTAGE. Environ 80 tests PCR par prélèvement nasopharyngé sont réalisés chaque jour au centre Covid de Thiers. PHOTO D'ILLUSTRATION FLORIAN SALESSE

L'hôpital soigne actuellement quelques patients atteints du Covid-19, « quatre patients sur les 48 lits dédiés au court séjour gériatrique » note Christine Thérond. Un chiffre « pas exorbitant » mais qui confirme une cinétique de l'épidémie à la hausse. « On attendait une vague de patients ici en mars, on ne l'a pas eue. Aujourd'hui, c'est plus insidieux, ça n'explose pas, on arrive à absorber le flux de patients en continuant notre activité, mais on reste sur le qui-vive. » « On n'est pas dans la situation de Clermont-Ferrand, mais on est concerné, plus qu'il y a quinze jours, plus qu'il y a un mois. Le virus circule », poursuit Patrice Beauvais.

Pour autant, le directeur veut insister sur le fait que l'activité de l'hôpital « ne se résume pas qu'au Covid » : « On a fait un pari : avoir une organisation efficiente et qui soit respectée, grâce aux gestes barrières, pour poursuivre notre activité classique. On ne doit pas sous-évaluer ni surévaluer le risque. » Ainsi, si l'hôpital de Thiers n'est pas sous tension à cause d'un afflux de patients Covid, c'est plutôt cette procédure stricte qui peut induire « de l'anxiété », autant chez le personnel que chez les patients et leurs familles. « Nous devons être vigilants pour continuer d'accueillir tous les patients dans les meilleures conditions psychologiques et familiales, à l'hôpital comme à l'Ehpad, malgré des restrictions d'accès par exemple », conclut Christine Thérond. ■

TESTS À THIERS

Une coopération innovante entre le public et le privé s'est formée depuis le mois d'avril entre le centre hospitalier de Thiers et le laboratoire privé de la ville en ce qui concerne le dépistage des cas Covid : le CH de Thiers a prêté des locaux aux biologistes pour réaliser des tests PCR. Actuellement, environ 80 tests sont effectués par jour dans ce centre Covid, contre 50 cet été. Le taux de positivité des tests (proportion des personnes positives sur l'ensemble des personnes testées) est « d'environ 4 % » à Thiers, contre 9,8 % au niveau national, selon le laboratoire.

Retour SOMMAIRE

LA TRANSITION EN LIVRADOIS-FOREZ

Le Parc naturel au chevet des élus

Grâce à son atelier urbanisme, le Parc naturel régional du Livradois-Forez a reçu vendredi 25 septembre, une soixantaine d'élus, nouveaux pour beaucoup, afin de les guider dans des réflexions concernant des projets de transition.

« C'est une journée essentielle pour le Parc naturel régional Livradois-Forez », a estimé Annie Chevaldonné, vice-présidente du Parc, qui recevait à Courpière, 70 élus de ce territoire, maires, adjoints ou conseillers. « Nous devons faire en sorte de s'engager pour un urbanisme légal, en espace et en énergie, économe donc, en tenant compte de l'environnement local. Pour reprendre le slogan des Parcs : une autre vie s'invente ici. »

Pour les projets, petits ou grands, le Parc Livradois-Forez a conseillé aux nouveaux élus de faire appel à son atelier urbanisme. La rénovation de la salle des fêtes de La Renaudie a été prise en exemple par les différents intervenants. (PHOTO : ARCHIVES)

« Il n'y a pas de petit ou de grand projet »

Avec cette journée, et la signature de la convention entre Région et Agence de l'eau lundi 28 septembre (*voir ci-contre*), le Parc naturel régional Livradois-Forez a donc vécu en peu de temps, de belles avancées dans le domaine de l'environnement et de l'écologie.

Et c'est grâce à l'atelier urbanisme créé en 2013 que cette rencontre à Courpière a pu avoir lieu, avec un grand témoin (*lire ci-dessous*). « Lorsque vous avez un projet, il n'y a pas de petit ou grand projet pour un territoire, a insisté Annie Chevaldonné. Faites appel à l'atelier d'urbanisme, c'est une panoplie de compétences qui se décline à votre service. Depuis sa création, plus de 300 projets communaux ou intercommunaux ont été accompagnés. Cette rencontre d'aujourd'hui doit être utile, servir de socle pour la conduite du mandat électif. »

Une journée qui s'inscrit dans un cycle

Sébastien Brunet, de l'Adhume (Agence locale des énergies), et Diane Deboaisne du Conseil architecture urbanisme environnement (CAUE) à du Puy-de-Dôme, ont eux aussi tenté de séduire les élus communaux par leurs services orientés vers la transition écologique.

« Faire connaître les dispositifs aux élus c'est essentiel et c'est aussi le rôle de l'atelier urbanisme », notait Leïla Hamidi, chargée de mission. « Ça s'inscrit dans un cycle, car il y a déjà eu des rencontres faites par exemple sur les coulées de boue… La même rencontre sur les transitions aura lieu vendredi 30 octobre à Arlanc et auparavant, à Billom, jeudi 15 octobre, ce sera sur les documents d'urbanisme. On souhaite faire découvrir de manière ludique, la place que peut avoir un élu communal. »

Cette sensibilisation, cette formation sur la transition, va permettre de brosser une multitude de thématiques, sur un sujet qui intéresse. Trois jours auparavant, Rob Hopkins était en conférence à Clermont-Ferrand, lui, le fondateur du mouvement international Ville en transition. Comme quoi, le Parc a du nez…

ALEXANDRE CHAZEAU

Énergies

Un retour de données a été livré aux élus lors de cette journée sur la transition. Il en ressort que sur le territoire de Thiers Dore et Montagne, 40 % des énergies du territoire sont consommées par l'industrie, et 30 % par les transports. Au total, l'énergie consommée représente 135 millions d'euros. À 40 %, ce sont les produits pétroliers qui sont consommés, devant le gaz naturel (27 %), et l'électricité (21 %). Seulement 8 % sont tirés de l'énergie renouvelable (bois et solaire majoritairement).

Retour SOMMAIRE

LA MONNERIE-LE-MONTEL

L'élection municipale annulée

Le verdict est tombé jeudi 24 septembre. Le tribunal administratif annule les résultats de l'élection municipale à La Monnerie-le-Montel suite au recours déposé par le maire sortant, Jean-Louis Gadoux. Entre satisfaction et déception, les deux têtes de liste réagissent.

Les Monnerinois vont devoir revoter pour élire leur conseil municipal après l'annulation du premier scrutin. (ILLUSTRATION : JÉRÉMIE FULLERINGER)

À l'issue du dépouillement du premier tour de l'élection municipale à La Monnerie-le-Montel, c'est la liste conduite par Chantal Chassang qui est désignée vainqueur. Deux voix la séparait du maire sortant Jean-Louis Gadoux. Un faible écart qui s'est ajouté à ce que l'ancien premier magistrat définit comme « une irrégularité ». « J'ai pris la décision de déposer un recours parce qu'il y avait deux bulletins de plus au moment du dépouillement que de signatures. »

Nouvelle élection en janvier 2021

Ce recours, la justice l'a jugé légitime puisque la décision d'annuler les élections a été officiellement prise jeudi 24 septembre. « Ce que nous pensions comme une irrégularité s'est avéré juste. Nous n'étions sûrs de rien, mais nous ne sommes pas surpris. Maintenant nous allons nous réunir pour voir si la même liste se présente aux nouvelles élections. » Jean-Louis Gadoux a une certitude, il sera tête de liste.

Pour Chantal Chassang, officiellement en place depuis quelques mois, c'est un peu la douche froide. « Je suis déçue, mais c'est surtout que cette situation m'inquiète pour le sort de la commune. La situation de La Monnerie-le-Montel est très compliquée, il n'y avait pas besoin de ça. »

Celle qui siège à la tête de la mairie depuis plusieurs semaines déjà pourrait faire appel de la décision de justice. Elle estime même qu'elle avait les motifs de le faire. Pourtant ce n'est pas son choix. « La situation est déjà assez compliquée pour rallonger encore les délais d'incertitudes. Déjà qu'avec la situation actuelle la commune va perdre environ une année de gestion. Pour prétendre aux subventions du plan de relance de l'État, il faudrait déposer des dossiers rapidement, et ce n'est pas possible. Il y a beaucoup d'opportunités qui vont être perdues », regrette Chantal Chassang.

Pour l'heure, l'équipe actuellement en place le restera jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ensuite, c'est une délégation spéciale mise en place par la préfecture du Puy-de-Dôme qui gérera les affaires courantes. Et en théorie, les nouvelles élections devraient se tenir en janvier 2021.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

Retour SOMMAIRE

AUBUSSON D'AUVERGNE

Ultime ligne droite pour les Grands Trails

Samedi 10 octobre aura lieu la troisième édition des Grands Trails d'Auvergne, sous l'impulsion de Luc Aubert et Auvergne Trail Nature Team. L'événement affiche complet, avec près de 1.500 coureurs engagés sur quatre distances, dont un ultra-trail de 116 km. Unique en Livradois-Forez.

Sur le 116 km, les coureurs devraient être accompagnés du lever du soleil sur les crêtes du Forez, si le beau temps le permet. (PHOTOS : CÉDRIC TRILHO)

Dans la voix, les gestes et les yeux de Luc Aubert, le président d'Auvergne Trail Nature Team, la tension est plus que palpable. « Une fois que ces Grands Trails d'Auvergne sont passés, je pars deux semaines au soleil ! » Le chef de file de l'événement se concentre sur cette journée du 10 octobre, à Aubusson d'Auvergne, depuis plus d'un an et demi. Et l'autorisation de la préfecture du Puy-de-Dôme, pour valider la tenue des courses, n'est tombée que mardi 29 septembre.

Encore une validation à recevoir

La moitié du chemin était donc faite. Convaincre les autorités d'une organisation sanitaire irréprochable, bardée de protocoles (*voir ci-dessous*). Ne reste plus que l'autorisation ligérienne, qui elle, concerne une trentaine de kilomètres sur l'ultra-trail. Une trentaine de kilomètres qui ne passent dans aucune agglomération, ils se déroulent uniquement en pleine nature. On se dit que ça devrait être jouable… « Et je ne peux pas annuler uniquement le 116, et laisser le 42, le 25 et le 14 se dérouler, car il y a des groupes de 70 ou 80 coureurs qui viennent de loin, et ne sont pas tous engagés sur la même distance. Les logements sont réservés, mais les coureurs ne veulent pas perdre d'argent… »

Une angoisse de la dernière heure pour Luc Aubert, qui ne voudrait pas rater le coche cette année, avec 1.500 inscrits, et alors même que le Trail du Sancy ou celui de Pont-du-Château se déroulent. « On a eu de bons retours les deux premières éditions, on a été bons dans la communication sur les réseaux. À l'heure où personne n'a couru cette année, les accueillir en Livradois-Forez ne peut être que bénéfique pour le territoire », estime Luc Aubert, qui porte le poids de la responsabilité sur ses épaules. Toutes les secondes il pense à annuler l'événement, toutes les secondes il pense à le maintenir. « Mais ça devrait le faire », résume-t-il, lui qui ne devrait pas beaucoup dormir la nuit de vendredi 9 au samedi 10 octobre.

ALEXANDRE CHAZEAU

LES GRANDS TRAILS EN CHIFFRES

Près de 1.500 coureurs

Ils seront 420 traileurs sur le 116 km, 510 sur le 42 km, près de 300 sur le 25 et près de 200 sur le 14 km.

80 départements

Les départements français seront fortement représentés le jour des Grands Trails d'Auvergne. Les coureurs viennent pratiquement de toute la France.

8 nationalités différentes

Hormis les Français, Aubusson d'Auvergne accueillera des Suisses, des Belges, des Anglais, Portugais, Hollandais, Luxembourgeois ou encore Russes.

2 h 30

Le 116 km partira à 2 h 30 du matin, suivi à 9 h 30 du 42 km. Le départ du 25 km sera donné à 11 heures et celui du 14 à 11 h 30.

2021

Pour l'édition 2021, il est possible que l'organisation se fasse sur deux journées, et qu'une distance supplémentaire soit rajoutée, un 75 km.

Retour SOMMAIRE

Trois millions, et un gymnase à « PG »

Les travaux du nouveau gymnase de Puy-Guillaume vont débuter début novembre. Un gymnase capable enfin d'accueillir du public, et aux normes demandées par les fédérations sportives.

Le cabinet d'architectes lyonnais Link a été choisi parmi 47 candidats au départ pour réaliser le projet ayant une surface au sol de 1.438 m².

Ça devenait une nécessité criante. Et une infrastructure sportive de ce type ne fera que renforcer l'image dynamique d'une commune comme Puy-Guillaume. Au début du mois de novembre, les travaux du nouveau gymnase, situé derrière le terrain de rugby, vont commencer. Pour un achèvement début 2022.

> « On marche à coup de dérogations pour faire le championnat »

« Nous n'avons aucun gymnase capable d'accueillir du public, lance le maire, Bernard Vignaud. Le gymnase existant est occupé par le collège, et on y a accès en dehors des heures scolaires. Et comme de nombreuses associations se le partagent, c'est compliqué pour avoir un créneau. »

> « On a essayé de le marier au paysage. »
>
> **BERNARD VIGNAUD**

De plus, ce gymnase qui date des années soixante-dix, n'est plus aux normes imposées par les fédérations sportives. « Pour notre équipe de basket féminine qui évolue en prénationale, on marche à coup de dérogations pour faire le championnat… »

De ce fait, ce nouveau gymnase sera doté d'une capacité d'environ 400 places assises, et sera aussi capable d'accueillir du public pour des manifestations culturelles, avec une housse sous forme de rouleaux, qui viendra protéger le sol souple en plastique Taraflex®, à l'image de celui de la maison des sports de Thiers.

Ce nouveau gymnase aura quatre vestiaires et sera doté de nombreux rangements collectifs, mais aussi individuels. En ce qui concerne son esthétique, « on a essayé de le marier au paysage, assure Bernard Vignaud, tout en lui donnant un aspect de modernité ». Le bois sera beaucoup utilisé, et labellisé Bois du massif central. Une grande verrière tout le long du gymnase donnera sur le terrain de rugby et apportera de la lumière naturelle. Quant au lieu, « on a souhaité le mettre ici dans le souci de regrouper les activités sportives, et puis parce qu'on disposait déjà du foncier ».

Subventionné à hauteur d'un million d'euros

Alexandra Virlogeux, première adjointe, a de son côté lors de la conception de ce gymnase, consulté les associations, pour leur faire part du projet, respecter au mieux leurs attentes. « Il n'y a pas eu de demandes extravagantes », assure-t-elle.

Au total donc, trois millions d'euros pour ce projet structurant, subventionné à hauteur d'un million d'euros, et d'intérêt intercommunal, « car la communauté de communes nous a permis d'obtenir des subventions », termine le maire. Après la rénovation de la mairie, et la réhabilitation du foyer logement, Puy-Guillaume continue de s'inscrire dans le futur.

ALEXANDRE CHAZEAU

Et l'ancienne structure ?

« Le gymnase du collège sera encore utilisé pour les entraînements de certaines associations », indique Bernard Vignaud. Des associations qui auront donc plus de latitude dans leurs créneaux horaires. « La zumba, par exemple, n'a pas forcément besoin d'un grand gymnase. Il sera aussi utilisé comme d'habitude par le collège. » Les associations sportives les plus importantes comme le basket, la gymnastique ou le judo, pourront organiser une compétition devant du public dans le nouveau gymnase chose, qu'ils n'ont jamais pu faire. Et par là même occasion, assurer leur développement.

Retour SOMMAIRE

SOLIDARITÉ ■ Une collecte lancée jusqu'au 16 octobre

Celles se mobilise pour le Sud

Depuis ce week-end et toute la semaine prochaine, Celles-sur-Durolle se mobilise pour les sinistrés des Alpes-Maritimes. Une collecte est lancée à la salle des fêtes.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

GÉNÉROSITÉ. Sylvie Brosse, habitante de La Monnerie, est venue avec une voiture remplie, parce que « nous avons tout ce qu'il nous faut, et eux ils n'ont plus rien ».

Depuis hier, la commune de Celles-sur-Durolle a mis en place une collecte pour les sinistrés des Alpes-Maritimes, durement frappés par la tempête Alex, le week-end dernier. 55 communes du territoire ont été placées en état de catastrophe naturelle suite à ces intempéries meurtrières.

L'idée en revient au maire de Celles-sur-Durolle, Olivier Chambon, en voyant les images des intempéries à la télé. « Si un truc pareil nous arrivait, comment ferions-nous pour le gérer seuls ? Et par quel bout le prendre ? », s'interroge l'élu qui est aussi conseiller départemental du Puy-de-Dôme. Aussitôt, il prend attache avec l'un de ses contacts au cabinet de la métropole Nice Côte d'Azur. Olivier Chambon a alors confirmation de l'immensité de la tâche à entreprendre localement « avec des gens qui ont tout perdu ».

Comme pour le Portugal, il y a trois ans, lors des incendies qui avaient touché le pays, la commune choisit de se mobiliser à nouveau. D'abord en étant solidaire d'une commune d'une taille similaire à Celles-sur-Durolle, Roquebillière, défigurée par le passage de la rivière Vésubie, transformée en furie emportant tout sur son passage. « C'est un don symbolique de 2.000 € au CCAS ou à la commune, via le Conseil départemental. »

Produits de première nécessité

À cela s'ajoute aussi cette collecte de denrées non périssables, de vêtements, de produits d'hygiène de première nécessité, de tout objet en bon état pouvant servir à la vie quotidienne quel qu'il soit (vaisselle, couteaux, électroménager, meubles, etc.). « Le conseil municipal s'est mis à pied d'œuvre avec les associations locales », ajoute Olivier Chambon. Le tout en tenant compte de la problématique liée au Covid-19. Les dons seront ainsi stockés dans des casiers durant 72 heures avant d'être triés et emballés. Charge ensuite pour l'élu de trouver un transporteur local pour acheminer le tout dans les Alpes-Maritimes d'ici le week-end prochain. ■

INFO PLUS

Aujourd'hui et jusqu'au 16 octobre. La collecte se poursuit à la salle Jean-Jaurès aujourd'hui dimanche 11 octobre, de 9 h à 12 h, ainsi que du lundi 12 au vendredi 16 octobre de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h 30.

Retour SOMMAIRE

L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

Et si les urbains prenaient un peu l'air ?

Envie d'R. C'est le nom du projet porté par différents territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, dont le Livradois-Forez, pour booster la côte de popularité des zones rurales auprès des urbains. Comment ? En leur montrant tous les atouts d'un bassin de vie, et en leur donnant les clefs d'une installation réussie.

Christelle Peyre, chargée de mission Accueil de nouvelles populations pour le compte du Parc naturel régional Livradois-Forez suit le projet depuis son commencement.

La reprise du moulin de Graveyroux, basé à Saint-Dier-d'Auvergne, est une offre qu'il est possible de retrouver sur la plateforme Envie d'R. (PHOTO : ARCHIVES)

Quelle est la génèse de ce projet Envie d'R ?

C'est un projet piloté à l'échelle régionale par les réseaux Cap rural, Macéo et Les Localos. Il a été initié il y a trois ans et l'objectif est de faire venir des urbains à la campagne. L'idée est de leur faire découvrir les différentes activités qui existent sur les territoires ruraux d'Auvergne-Rhône-Alpes. Nous mettons nos moyens en commun pour faire de la promotion.

Quel est le rôle du Parc naturel régional Livradois-Forez ?

Le Parc est un des territoires ciblés. Il y en a en tout onze sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il y a par exemple aussi Loire Forez agglomération, la communauté de communes Montagne d'Ardèche…

Pourquoi avoir misé sur cette mutualisation ?

Nous sommes plein de petits territoires, et même si en Livradois-Forez nous représentons une grande partie du département, si on compare à des villes comme Nantes par exemple, il y a une vraie stratégie de promotion. En étant 10, 15 ou 20 à travailler ensemble, et à mettre nos moyens en commun, nous aurons plus de finances pour faire des vraies campagnes de promotion.

Quelle est la nouveauté aujourd'hui ?

Nous lançons une plateforme internet à l'échelle de la région. Au niveau Livradois-Forez nous avons notre propre site, qui a une résonance assez locale. Là, avec cette plateforme, nous allons pouvoir mettre plus de moyens, et nous serons encore plus visibles. Sur un seul et même site, nous allons pouvoir présenter les offres existantes, à la fois du Livradois-Forez par exemple, mais aussi de tous les territoires. Grâce à cette mutualisation il y a une stratégie de communication ciblée. L'idée est de vraiment s'orienter à destination des urbains.

Depuis trois ans, combien d'installations ont été rendues possibles grâce à ce programme ?

En tout, ce sont 304 porteurs de projets urbains qui ont été accueillis sur les onze territoires, dont 154 en 2019.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

Retour SOMMAIRE